

HISTORIQUE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT

Par Françoise HAMON, historienne, membre de l'équipe Grünig-Tribel

Mai 2001.

Publié en ligne avec l'autorisation de l'auteur.

Reproduction interdite pour un usage commercial ou professionnel.

Historique sous forme de trois chapitres présentés en annexe au descriptif général du concours.

Annexe 1 : historique du projet des Buttes-Chaumont

Annexe 2 : Liste de la documentation d'archives disponibles relative au parc des Buttes-Chaumont

Annexe 3 : Chronologie du parc

I. Annexe 1 : Historique du projet des Buttes Chaumont

a) La genèse

⇒ Les origines du jardin paysager

Les traités anglais du XVIII^e siècle consacrés aux jardins ne traitent que des parcs de châteaux et ne portent sur des questions d'esthétique : comment créer des paysages dignes d'être peints, c'est-à-dire **pittoresques**. En réalité, on cherche surtout, par une rupture subtile avec le paysage rural environnant, à mettre en valeur la demeure aristocratique ainsi que l'exige une société extrêmement hiérarchisée. Autant que les portraits de famille (*conversation pieces*) destinés à valoriser la lignée, l'aristocratie anglaise apprécie les portraits de maisons (voir le film *Meurtre dans un jardin anglais*) destinés à renforcer la présence territoriale de leur demeure et sa domination spatiale, dans une tradition encore féodale. Le naturel du jardin paysager sera donc un naturel au second degré, identifiable comme naturel fabriqué. On peut ici jouer sur les mots car ce *naturel fabriqué* est fondé sur la présence de *fabriques* : outre les commodités qu'elle offre pour la vie sociale, la multiplication de ces pavillons d'agrément produit des fragments de paysages exotiques (à base de pagodes chinoises ou tentes turques) ou historiques (fondés sur le temple antique ou la ruine médiévale). En même temps qu'est valorisé le capital culturel du maître, les fabriques organisent un univers clos, complet et sur. Le jardin comme terre d'illusion...

A la fin du XVIII^e s., le domaine anglais prend une dimension économique nouvelle avec le système des *enclosures* qui réintègre les terres cultivées dans la propriété noble. Ce sont désormais les bâtiments agricoles de *l'estate* qui se transforment eux-mêmes en ornements du parc. Ainsi, les maisons destinées aux ouvriers agricoles seront organisées en élégants villages de fantaisie et participeront à cette mise en scène de la hiérarchie sociale. En France, on pratiquera un système analogue, celui de la « *ferme ornée* ». Les pelouses se peuplent alors de moutons blancs utilisés comme élément de décor des prairies vertes. C'est le principe du « *parc agricole* », variante utilitariste du parc paysager.

Le travail de conception du paysagiste se fait alors sur des aquarelles représentant le paysage tel qu'il est, sur lesquelles se superposent des « retombes » représentant ce qu'il doit devenir. On multiplie ainsi les variantes, à la recherche de points de vue privilégiés sur la maison et ses annexes (cf. Repton).

Comme on le sait, toutes ces pratiques sont importées chez nous au cours du dernier tiers du XVIII^e siècle et pendant le premier tiers du XIX^e, avec des nuances propres à la France.

Ce qui nous intéresse ici, c'est que ce type de jardin d'illusion va trouver au cours des années 1830-40 une nouvelle destination. Succédant à l'intérêt pour le jardin des *country houses*, la réflexion va porter sur un nouvel usage social du jardin. Tandis que naît la notion de **métropole**, de ville immense et menaçante, le **parc urbain** va apparaître comme un élément de traitement des maladies sociales de la grande ville.

⇒ Le rôle social du parc urbain

L'aspect social du parc urbain, tant du point de vue de l'hygiène que de la socialisation des classes laborieuses, a été moins théorisé en France qu'en G.B et aux USA. La France démocratique, qu'elle soit successivement orléaniste, bonapartiste ou républicaine, n'aborde pas les questions sociales de la même manière pragmatique que les anglo-saxons. Elle cherche des principes et des théories, mais pas des remèdes pratiques d'application immédiate.

Le jardin est un de ces remèdes proposés par les anglais. Le phénomène a été bien étudié en G.B. tandis qu'il est mal connu et peu étudié en France que c'est une pratique d'importation. Napoléon III, esprit pratique de culture saint-simonienne, introduit ce genre de notions en France en envoyant en G.B. dès 1851 des missions pour étudier les méthodes d'aménagement urbain, assainissement, voirie, plantations, traitement des sols, etc...qui sont pratiquées à Londres et dans les grandes cités industrielles.

Parce que la question de l'objectif social est centrale pour les jardins parisiens et singulièrement pour le jardin des Buttes-Chaumont, aménagé dans un secteur périphérique misérable, insalubre et mal des-

servi, on est conduit à examiner ici rapidement les théories et pratiques anglo-saxonnes pour éclairer la réalisation française.

Le **Parc de Réforme**, terme par lequel nous traduisons la formule anglaise du *Reform Park*, est conçu pour répondre aux problèmes que posent les nouvelles métropoles, grandes villes nées de la révolution industrielle. Ces cités manufacturières sont devenues des lieux d'enfermement et de contamination physique et morale, des coupe-gorge et des mouirois, de véritables pourrissoirs sociaux. La fréquentation d'une nature civilisée permettra de resocialiser les ouvriers dont on dénonce régulièrement les mauvaises mœurs et l'alcoolisme en les sortant épisodiquement de leur condition misérable. Le parc est donc d'abord une alternative aux tavernes et aux bordels. Par ailleurs, la végétation productrice d'oxygène semble pouvoir régénérer l'air des villes vicié par les émanations industrielles. La dimension hygiéniste est parallèle à la dimension sociale.

Ces intentions moralisatrices du parc urbain ont été bien analysées par Alessandra Ponte dans *l'Histoire des Jardins* de Mosser et Teyssot. A. Ponte rappelle comment Loudon, le célèbre concepteur de maisons rurales *pittoresques* et des logements décoratifs pour ouvriers agricoles, publie en 1829 un premier manifeste *Breathing places for the Metropolis* dans lequel il suggère de créer dans les nouvelles grandes cités industrielles des espaces d'aération physique et morale. Il y avait urgence car à Londres les grands féodaux propriétaires s'approprièrent alors à clore et lotir les terrains libres encore ouverts le dimanche à la population ouvrière de la capitale, déjà forte de 1,5 million d'habitants. Loudon prévoyait des anneaux de zones vertes alternant avec des anneaux de zones habitées et industrialisées. Son programme ne pouvait pas être réalisé à Londres, mais il fut programmé à Manchester vers 1840 et en partie exécuté à Liverpool de 1862 à 1872. Ce qui est très nouveau, c'est que les parcs de Réforme sont équipés de jeux de cricket, de football, de course à pieds, et que ces zones non plantées peuvent devenir lieux de réunions publiques pour campagnes électorales ; des pelouses y sont réservées aux jeunes filles, aux bébés...etc. Le désir d'être vus « *proprement habillés* » et de côtoyer des groupes sociaux supérieurs, est considéré comme un puissant moteur de moralisation.

Ces principes trouvent un écho considérable aux USA, notamment dans l'œuvre du premier grand paysagiste américain Olmsted, l'auteur de *Central Park*, qui projette en 1866-67 à Brooklyn, satellite populaire de New-York, le *Prospect Park*. Il veut en faire l'antithèse de la ville commerciale, un parc scientifiquement organisé pour la récréation morale et physique des travailleurs. Il réalise dans la même ville en 1867 le *Washington Park* dans lequel un *open area for public meetings* est destiné aux réunions électorales. Deux espaces libres, séparés mais communicants, sont réservés aux *girls play ground* et *boys play ground* ; un terrain est prévu pour les parades militaires (*saluting battery*) ainsi qu'un belvédère (*site for observatory*).

La question à résoudre dans ce genre de jardin, clairement perçue en Grande-Bretagne comme aux USA, c'est l'articulation entre les zones de jeux, les espaces de promenade et les sites de repos : comment juxtaposer ces fonctions différentes, voire contradictoires sans les détruire l'une par l'autre ?

Les commentateurs français du XIX^e siècle ne citaient jamais les auteurs anglais qui avaient écrit sur le rôle social de la nature et ils n'évoquaient pas ces parcs créés dans les grandes villes ouvrières. Ils ne se référaient explicitement qu'aux *squares* de Londres qui relevaient d'une logique aristocratique, celle du jardin urbain réservé à ses riverains, en soulignant évidemment combien les jardins voulus par l'Empereur étaient plus démocratiques que les *squares* londoniens. Il y a donc eu en France une sorte d'occultation sur les objectifs sociaux et politiques du parc urbain.

Un autre type de parc urbain anglais répond à une tout autre logique : c'est le parc avec lotissement que l'on trouve à Londres, évidemment, avec la création au début du XIX^e siècle, des *terraces* et des *crescents* à Régents Park, par exemple. La vente des luxueux lots de terrain qui bordent le parc paie l'aménagement du jardin. Dans ce système, modernisé par le célèbre paysagiste Paxton en 1845 (*Battersea Park*) et également très utilisé aux USA, notamment à Chicago, les espaces publics et privés s'interpénètrent et se complètent. L'objectif est essentiellement la valorisation foncière du terrain. Le lotissement des bordures du parc Monceau sous Napoléon III et plus tard celui du Champs de Mars ou du parc de Sceaux exploiteront cette fructueuse complémentarité esthétique et économique.

⇒ Le jardin urbain en France

En France la culture du parc public est alors toute différente car elle privilégie la notion de déambulation. Les promenades de Paris sous l'Ancien Régime sont bien connues : ce sont alors principalement le Cours la Reine et le jardin de l'Arsenal. Les Parisiens disposaient aussi, avant même leurs aménagements par Haussmann, des immenses bois des châteaux royaux, bois de Boulogne entourant le château de Madrid ; bois de Vincennes autour de la forteresse. Il faut toutefois rappeler que la notice parc rédigée par Quatremère de Quincy dans son éminent Dictionnaire d'architecture (volume III,

1825) ne fait référence qu'à l'origine royale de ces forêts et qu'elle n'évoque nullement un usage public. Selon le rédacteur, il ne s'agit d'ailleurs pas de parcs, car ceux-ci se définissent par une **clôture** qui les différencie du bois ou de la promenade urbaine.

Au milieu du XVIII^e siècle, des mails et des rabines sont créés un peu partout pour développer la sociabilité urbaine. Les pépinières royales offrent aux villes qui en font la demande des plants d'ormeaux pour établir des allées plantées et ombragées et développer une vie sociale apaisée. Au contraire, le jardin urbain au sens strict du terme, reste une affaire privée où l'on recherche l'isolement social. Il y a contradiction entre la notion de jardin et celle de promenades publiques, ces dernières conçues pour la circulation et la rencontre, donc pour le mouvement, tandis que le jardin est fait pour l'isolement et la contemplation. On peut donc dire que la notion de parc public n'existe pas réellement en France avant le milieu du XIX^e siècle.

Il faut aussi rappeler qu'à côté des promenades publiques s'étaient développés dans les premières années du XIX^e siècle, les parcs d'attractions, un genre d'équipement considéré comme utile socialement et qui constituaient une activité économique non négligeable. On citera l'existence, dans le quartier qui nous intéresse, à Belleville en 1818, d'une montagne artificielle sur laquelle on avait installé une espèce de toboggan pour adultes. Ces équipements semblent toutefois plus nombreux à l'ouest de Paris (cf. J.A. Langlois) où résidaient les nouvelles classes moyennes qu'à l'est, zone ouvrière et artisanale.

⇒ Les paysagistes français du XIX^e s.

On n'abordera pas ici les questions de nomenclature stylistique pour savoir si les Buttes-Chaumont relèvent du terme *paysager, irrégulier, pittoresque, moderne, mixte ou composite*, selon les dénominations en usage à l'époque. On parle aujourd'hui de *jardin éclectique* depuis que ce terme a été adopté pour désigner de façon générale la production architecturale des années 1840-1914. La question de la terminologie semble ici un peu oiseuse...

La Bibliographie de l'art des jardins publiée en 1944 par Ernest de Ganay (réédition 1989) confirme que la France a produit au XIX^e siècle de nombreux traités et manuels : celui de Lalos en 1817 : De la composition des jardins pittoresques ; puis celui de Thouin en 1820 : Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins, alors l'ouvrage le plus diffusé, dont l'auteur idéalise la nature avec naïveté et organise des collages de petits paysages fragmentaires. L'ouvrage du vicomte de Viart, Le jardiniste moderne (1827) appartient à la génération suivante comme ceux de Pierre Boitard, L'art de composer et décorer les jardins (1834) et de Nicolas Vergnaud, L'art de créer les jardins (1835), ce dernier très influencé par ses voyages en G.B. Au milieu des années 1830, moment de l'apparition de **l'éclectisme** en architecture et dans les arts décoratifs, une évolution stylistique est perceptible dans l'art des jardins, notamment avec le développement du fleurissement. Les fleurs sortent des roseraies ou espaces spécialisées pour les accueillir et se répandent dans le parc. L'intérêt pour les couleurs succède à celui qui s'attachait principalement aux tracés des masses végétales et aux oppositions de lumières et d'ombres. Peut-être ceci est-il dû à l'apparition de la lithographie en couleur dans les années 1820 ?

Avec le traité du comte de Choulot, L'art des jardins (1858), on aborde la période et l'esthétique qui nous intéressent. Choulot, rentier anglo-mane tardivement converti au métier de paysagiste, importe en France en 1858 le principe de la ville-jardin à l'anglaise qu'il acclimate du Vésinet. L'esprit de ce lotissement-jardins, c'est l'éclectisme dont l'un des principes est de combiner le beau et l'utile. Choulot pratique activement ces associations nouvelles : il ne craint pas l'intrusion de la technique moderne dans ses « coulées vertes » du Vésinet qui sont traversées par le boulevard Carnot et par la voie ferrée. Ceci sera une leçon pour Alphand qui écrira, en citant les exemples des Buttes-Chaumont et du parc Montsouris : « *Si le travail est bien exécuté, les trains, les voitures, les piétons qui semblent circuler dans l'enceinte du parc lui donnent de l'animation et le talent du dessinateur transforme en ornement nouveau ce qui semblait un défaut sans remède* ».

Ce rapide préambule historique a pour objectif de rappeler que le jardin des Buttes-Chaumont est le produit de multiples influences et tendances, tant esthétiques que sociales et urbanistiques, françaises et anglo-saxonnes et qu'il participe de genres multiples : promenade, parc, jardin. Les B.C. constituent une œuvre fondamentalement éclectique où s'interpénètrent le beau et l'utile, la ligne et la couleur, le pittoresque et le mécanique, la culture (le temple de la Sybille) et la nature. Et sans doute l'agréable et le rentable. Un projet qui semble s'être défini en fonction de circonstances locales plus que de références précises à des principes et des théories.

a) Le projet des Buttes-Chaumont et sa réalisation

⇒ Le programme

Le jardin des Buttes-Chaumont est finalement assez bien documenté et les nombreuses pièces administratives qui ont échappé à l'incendie de l'hôtel de ville permettent de retracer les circonstances de la création et les épisodes de la réalisation. Ces pièces sont malheureusement laissées dans un relatif désordre avec des pertes (pièces manquantes) et surtout des lacunes, notamment en matière de plantations. Il n'existe que deux courriers relatifs aux commandes de végétaux. La très grande bonne volonté des conservateurs pour communiquer ces documents ne peut compenser leur absence. Quant aux pannes chroniques de la photocopieuse, elle nous prive du texte original et complet de quelques documents importants.

Rappelons les faits : dès 1862, la ville de Paris entre en relation avec la Société civile des Carrières du Centre pour acquérir des terrains qui sont ainsi décrits dans un rapport rédigé alors : « *Rues désolée..., rares et misérables échoppes, quelques usines de plâtre et de chaux perdues au milieu de fondrières, de monticules inaccessibles. Le quartier est pourtant déjà très peuplé. Outre l'aspect déplorable, les carrières pourraient compromettre la santé publique par leurs exhalaisons, la partie basse ayant servi longtemps de voirie. Il faut donc supprimer l'exploitation des carrières qui empêchent de songer à édifier aucun bâtiment (...). Pour contraindre les propriétaires à les vendre, il faut consacrer l'emplacement à l'usage public. Comme au bois de Boulogne et de Vincennes (on y aménagera) une vaste promenade entourée de larges boulevards, un square immense très riant et très accidenté.*

Le chemin de fer de ceinture traverse en tranchée l'extrémité du terrain défini. Un accord est passé avec la société propriétaire de la ligne pour qu'on puisse planter les talus sans gêner l'exploitation. Un embranchement desservant le marché aux bestiaux sera ouvert en 1866.

Certains indices dans les archives laissent penser qu'on a eu l'intention de lotir les abords du parc pour valoriser les terrains. Des explorations complémentaires permettront peut-être de l'affirmer.

Le 18 juin 1863, l'ingénieur des mines Delaisse rédige un rapport sur l'état du sous-sol, et le 25 juin suivant, l'ingénieur Darcel présente au conseil municipal le projet général dont le texte est bien connu quoiqu'il ne soit jamais publié *in extenso*. Il définit les grandes lignes de l'aménagement du parc : exploitation du site naturellement excavé, création d'une allée de ceinture, d'une allée traversant le parc et ouverte à la circulation, tracé d'allées piétonnes courbes, création d'un lac et d'un promontoire au-dessus de l'eau, d'une grotte et d'une cascade.

On ne donnera ici qu'un extrait du rapport qui est très éclairant sur les objectifs poursuivis : « *Ce parc devant concourir aux embellissements du quartier et étant entouré de voies de luxe sera nécessairement entouré de grilles laissant l'œil plonger sur la verdure. On a, en conséquence, disposé le jardin dans toutes les parties où cela était possible de telle sorte qu'il soit dominé par les boulevards.* »

On aborde ici un des aspects majeurs du projet : il s'agit de créer un nouveau quartier de luxe, et le jardin qui occupe la partie inutilisable du secteur est un élément-clé de cette transformation par lotissements des terrains voisins. Mais les images de l'époque montrent en 1870 les parcs sur fond de cheminées d'usines qui fument. La transformation n'est pas commencée et elle n'aura réellement jamais lieu. La construction par Davioud et Bourdais après 1880 d'une superbe mairie face au parc sera un autre élément mis au service de cette politique de transformation que la crise économique de l'après-guerre de 70 ralentit considérablement.

Darcel dresse pour le Conseil Municipal une *évaluation financière* générale qui définit les travaux à exécuter et annonce les dépenses à prévoir :

- extraction des déblais, terrassement et apport de terre végétale (130.000 mètres cubes) et de terreau de maraîcher passé à la claie (2000 mètres cubes)
- routes dressées, sable de plaine et empierrement de cailloux, puis cylindrage (c'est le *macadam* d'origine signalé par la description d'André en 1867, dans le Paris Guide. Voir fig. n°)
- sentiers sablés
- construction du rocher en maçonnerie de moellons avec parement imitant les rochers
- passerelle en pierre de roche, paliers rustiques en roche,
- bétonnage des rivières et pièces d'eau
- pont fixe en fer avec culée en maçonnerie
- construction des bâtiments (cafés et maisons de garde), escaliers en maçonnerie et fournitures de marches en granite pour escalier

- fournitures de mobilier : 200 bancs-console

On notera qu'il n'est pas question alors de la construction sur le belvédère du Temple de la Sybille qui sera dessiné par Davioud. Nous n'avons pas retrouvé la date de son apparition dans le programme.

a) la réalisation

⇒ Le terrassement

Un premier marché est passé avec l'entrepreneur Girard (1.660.000 fr.) pour les terrassements et la fourniture de terre végétale ; il prévoit la récupération de celle qui est déposée au réservoir de Ménéilmontant. Les travaux n'avancent pas assez vite et en 1864, l'entrepreneur est rappelé à l'ordre. On réutilisera également les terres végétales provenant de la construction du marché aux bestiaux et des abattoirs de La Villette. Cela permet de repousser l'offre d'un particulier qui propose des terres de bruyère provenant de Mortefontaine.

Dès la première phase de réalisation (1863-67), les interventions et les suggestions des particuliers sont nombreuses : proposition d'un particulier pour installer à ses frais un belvédère monumental équipé d'une lunette d'approche et d'observation ; on lui répond en demandant un projet dessiné du belvédère ; le dessin n'arrivera jamais, semble-t-il. Mais peut-être est-ce alors qu'est né l'idée d'un temple sur le belvédère. Une autre proposition arrive : celle d'installer à l'entrée de la future grotte « *des statues en pierre des animaux antédiluviens dont les squelettes se trouvent dans les couches de gypse exploitées sur ce point.* » Ces animaux étant d'un effet *peu agréable, voire repoussant*, la proposition est retirée. Un autre intervenant suggère qu'on pourrait créer là une *cascade analogue aux chutes du Niagara ou de San Francisco* (? ?). Tout cela vise à l'amusement du public plutôt qu'à son éducation.

Cette même année, un plan est dressé et signé par Darcel, daté du 20 novembre 1865 (photos n°) ainsi que deux autres plans (sur calque ciré) non signés et non datés, qui présentent des variantes dans les projets d'ensemble. La nature des plantations prévues n'est pas indiquée.

⇒ Les végétaux

Des suggestions d'aménagement plus sérieuses sont étudiées en 1866, dont l'une émanant de l'ingénieur des plantations d'Aleizette, envisage de créer un « jardin de plantes strictement indigènes ». La question est examinée par Barillet-Deschamps, jardinier en chef de la ville : le projet lui semble intéressant, mais il observe qu'on ne pourrait pas installer sous le climat de Paris les plantes qui poussent dans le midi de la France ; la collection de végétaux français serait donc incomplète. Ce projet d'un arboretum national est à comparer aux créations de ce type de parc en G.B., par exemple à Derby dès 1839, qui ont un objectif éducatif affirmé mais visent également à l'économie : ce type de jardin était réputé très facile à entretenir avec un seul jardinier et deux aides.

Dans le genre éducatif également, on suggère aussi d'établir un jardin « aquariophile », c'est-à-dire qui permettrait de faire des recherches de source dans ce terrain bouleversé qui s'y prête bien puisque les circulations des eaux se déplacent.

Sur la question des plantations on retrouve quelques échanges de courrier entre Barillet-Deschamps, le jardinier en chef et horticulteur et Edouard André, l'adjoint d'Alphand pour le dessin du parc, relativement aux plantations d'arbres : celui-ci envisage l'achat de **hêtres pourpres** : 20 pièces de 4 à 6m. de haut ; 50 de 1,5 m ; 400 de 1m. et 550 de 0,5 à 0,8 m. La commande ne semble pas avoir été confirmée.

La question de la composition des pelouses est étudiée dès 1866 : l'ingénieur Darcel entretient une correspondance avec un spécialiste d'Edimbourg pour obtenir des semences. Barillet-Deschamps, répondant la même année à une demande de renseignement d'Edouard André, lui adresse des indications précises pour la **composition des semis** :

- le 1° semis sera composé de : brôme des Prés, fétuque traçante et fétuque ovine.
- le 2° semis : pâturin des prés, flouve odorante, crécelle des prés, agreste traçante
- le 3 semis : trèfle blanc

Barillet se plaint bientôt qu'il est extrêmement difficile de faucher dans une pente très forte, notamment aux abords des rochers, et que cela coûtera cher.

⇒ Les circulations

Les marchés sont passés en 1866 pour la construction des routes : les chaussées de voies carrossables seront *empierrées de porphyre de Belgique avec des passages bitumés*. Les trottoirs auront aussi des *bordures en granite et ils seront dallés de bitume*. Les plantations de *platanes y seront protégées par des corsets-tuteurs*. On commande des bancs *du modèle ordinaire* qui seront espacés tous les 20 mètres dans les allées ; les candélabres seront aussi conformes au *modèle ordinaire de l'éclairage public* (au gaz).

Sur la question des accès, un problème apparaît, qui sera longuement soulevé par les riverains : chacun veut un accès au parc face à sa rue ou à son immeuble pour y entrer facilement et surtout le traverser rapidement. On retrouve ici quelques souvenirs du principe anglais de square privé à l'usage exclusif des riverains qui en ont la clé. Ces demandes d'ouverture de porte, souvent relayées par les conseillers municipaux, sont très nombreuses jusqu'au tour de 1900, et après cette date, elles disparaissent.

⇒ Les pavillons

Les constructions des pavillons des gardes et des bâtiments de loisirs sont confiées à l'architecte de la ville Davioud, déjà l'auteur de celles du Bois de Boulogne. Davioud choisira ici un genre rationaliste très différent du genre « dépendance de château » en pan de bois qu'il avait utilisé au Bois de Boulogne, c'est-à-dire dans l'ancien parc du château de Madrid. Aux Buttes-Chaumont, la brique industrielle est associée à la céramique de couleur, autre matériau artificiel et nouveau. On utilise ici les matériaux privilégiés de l'architecture industrielle (voir l'usine de chocolat de Noisiel, qui est construit cinq ans plus tard) et des villas de bords de mer les plus modestes. Il ne subsiste malheureusement aucune des archives relatives aux travaux de Davioud tant pour les pavillons de garde, les cafés ou le Temple de la Sybille, connus seulement par la publication d'Alphand, Les promenades de Paris. L'un des pavillons a été publié en couleur dans un important recueil consacré aux édifices en briques paru en 1878. Ce genre coloré triomphera bientôt dans toute la France et notamment à l'exposition universelle de 1878.

Si les entrées sont soignées, elles ne sont donc pas monumentales. Et le choix du type d'architecture révèle ici le changement de parti par rapport au bois de Boulogne. Le genre rustique du Bois de Boulogne correspondait au genre « parc de château ». Ici, on est dans une esthétique plus moderniste et démocratique.

⇒ Les difficultés du chantier

Lorsque l'Empereur et Eugénie viennent visiter le parc le 30 janvier 1867, avant son ouverture pour l'Exposition Universelle, le souverain constate des défauts de conception (on ne précise pas lesquels) et se demande comment on pourrait empêcher le ravinement à la base du rocher. Il remarque aussi les fontis qui se produisent dans le radier du lac à peine établi, au-dessous de la ligne des falaises. Car tandis que les travaux avancent, les difficultés techniques se multiplient. En 1867, des consolidations sont déjà nécessaires (les archives de Paris devraient contenir *deux profils des abords du sommet de la falaise*, documents qui ont disparus des cartons, depuis plusieurs années semble-t-il). Puis des glissements de terrains créent des talus à pic, notamment sur l'actuelle Butte des Cèdres dite désormais chemin du *glissement*. Des effondrements (1,5 m.) se produisent au pied du grand rocher que Darcel déclare tout à fait normaux étant donné le type de sol.

Un rapport du même Darcel en date du 18 novembre 1867 rappelle tous les obstacles rencontrés pendant le chantier et demande un supplément de crédit :

Il y a eu 9 fois des effondrements des galeries sous le lac, 4 fois des effondrements sous les pelouses. Les argiles glissent notamment pendant l'été, et elles entraînent les culées du pont sur la rue Fessart qui doit être mis sur cintres. Les rives du lac sont déformées par le tassement des remblais. La route qui entoure le lac est à refaire sur 300 mètres de long et 8 m. de large

Il faut refaire tous les bétons de la pièce d'eau, construire des murs imitant le rocher pour maintenir le glissement des argiles. Pour le pont Fessard, (il) a fait faire des recherches pour trouver le sol vierge après avoir traversé trente mètres de remblais. Mais le mouvement lent du terrain risque de provoquer une nouvelle dislocation. Il faudra remplacer le pont actuel en arc par un pont-poutre moins élégant mais mieux calé (on réutilisera le pont démonté au parc Montsouris) qui sera commandé aux établissements Eiffel. Il faudra aussi élever un mur de soutènement au mamelon des Cèdres.

Il semble que ces réparations n'aient pas empêché la survenue de nouveaux problèmes : l'interruption de la cascade dès 1869 dont l'alimentation en eau semble avoir été rompue par les mouvements de terrain.

D'une façon générale, le quartier n'a pas bénéficié des travaux et en 1867, une description du quartier précise qu'à proximité du jardin, « les rues sont sans alignement, boueuses, défoncées et sans pavage. Les maisons de la rue de Desserte et des Billettes glissent dans les excavations des carrières ».

⇒ La réception du projet

Pendant la période de création du jardin des Buttes-Chaumont, on voit se définir en France plusieurs écoles de parcs publics. Avec Varé, le premier intervenant du Bois de Boulogne en 1853, et Bühler qui travaille aux parcs urbains de Lyon et de Rennes, on a affaire à une génération encore restée fidèle à la recherche du naturel, de la spontanéité et de la « naïveté » héritée de Thouin. On répugne à l'intrusion du monde technique qui plait aux « modernes ». Ainsi, Bühler à la Tête d'Or de Lyon dessine le plus grand jardin urbain alors existant en France (105 hectares) qui marque le tournant du demi-siècle. Par son rejet des arbustes d'ornement et du fleurissement et par son goût exclusif pour les groupements d'arbres de haute tige, il se rattache à la génération précédente et au genre du parc agricole, du parc de château rural. Bühler s'applique à dissimuler par des levées de terre la voie du chemin de fer qui longe le parc de Lyon : il élimine l'objet technique, la machine, qu'il juge incompatible avec la nature et il chasse la circulation des véhicules. A Rennes, où il intervient également, il n'y a pas de circulation ni d'intrusion de machines appartenant au monde technique. On retrouvera une esthétique voisine chez Duvalliers.

Les Buttes-Chaumont constituent donc une **véritable révolution** par ses excès de pittoresque, ses accumulations d'effets et ses rapprochements imprévus.

Au cours de l'année 1863 qui voit naître le projet des Buttes-Chaumont, le plus en vue des critiques d'architecture, César Daly, directeur de la Revue Générale de l'architecture et des travaux publics, qui est un fervent défenseur de l'éclectisme, rédige une série d'articles sur les jardins de Paris qui se termine par la formule devenue célèbre : « Paris, de carrière de pierre et de grès se transforme en bouquet ». Il est sans doute trop tôt pour que Daly parle du projet présenté par Darcel et qui n'est pas publié. Victor Fournel, critique virulent de l'Empire est moins enthousiaste : dans un célèbre ouvrage polémique de 1865, Paris nouveau et Paris Futur, il ironise sur les projets grandioses d'Alphand : « *Il est question de créer deux squares grandioses aux deux extrémités de Paris, sur la Butte Montmartre un jardin anglais à triple étage, ayant le ciel pour horizon, la grande ville à ses pieds pour panorama et dont les plateaux superposés communiqueraient les uns avec les autres par des escaliers monumentaux disposés en fer à cheval. A la Glacière, un parc de 18 hectares dont les pentes seraient disposées de telle façon que de tous les endroits on put jouir des plus merveilleux points de vue en particulier du magique coup d'œil qu'offre la vallée de la Bièvre (...)* Déjà des légions d'ouvriers sont installées aux Buttes-Chaumont et sur les carrières du Centre comblées et nivelées pour y installer à grands frais une promenade pittoresque et grandiose. Il est évident que les souvenirs de Babylone et des sept merveilles du monde chantées sur tous les tons par les poètes badauds de l'antiquité n'a pas été sans influence sur les embellissements de Paris ».

Mais lorsque le jardin est enfin ouvert pour l'inauguration de l'Exposition Universelle, l'enthousiasme semble général et la critique en France est abasourdie. Aucune revue ou journal ne mentionne les difficultés techniques rencontrées lors de cette transformation magique d'un lieu de désolation en (futur) paradis. Personne, non plus ne semble s'interroger sur le rôle que ce jardin doit jouer dans l'urbanisation de l'est parisien.

C'est le principal acteur de la réalisation du jardin, Edouard André, qui ouvre une perspective sur ce point : pour la publication collective signée par les intellectuels parisiens à l'occasion de l'Exposition de 1867, le célèbre volume Paris Guide (voir annexe), il rédige la notice consacrée au parc des Buttes-Chaumont. Son texte est l'un des seuls qui précise les grandes lignes du programme : assainir un quartier mal famé, éventuellement en chassant les populations qui refusent ou ne peuvent suivre ces transformations sociales ; valoriser des terrains inutilisables et créer un nouveau quartier résidentiel. Dans sa description, l'esprit éclectique du jardin apparaît clairement défini par le principal réalisateur : **le sublime** de la montagne avec les falaises et les grottes spectaculaires s'accorde au **confort** bourgeois des voies soigneusement *madacamisées* (le terme désigne alors un type de terre stabilisée) et les restaurants *riants*. Références **techniques** (le pont de fil de fer) et évocations **culturelles** se côtoient : le temple de la Sybille de Tivoli constitue depuis le XVII^e siècle, avec la cascade qu'il surplombe, un des hauts lieux du tourisme culturel à Rome où se pressent les Anglais du *Grand tour*, puis les touristes français. Davioud a créé des restaurants à colonnes et *tuiles rouges* et un *pont de briques* qui relèvent des mêmes références italianisantes évocatrices pour les seuls parisiens voyageurs et cultivés. La référence **naturelle** enfin est présente avec les *plantes alpines* et les *cèdres de l'Himalaya*. Comme les essences exotiques, les fleurs évoquées par André appartiennent au goût éclectique.

Tous les commentateurs sont unanimes pour vanter les lieux, sauf un anglais, William Robinson, qui se permet des reproches, regrettant notamment que les allées soient trop rapprochées et ressemblent à des voies de chemin de fer dans une gare.

La question de savoir s'il s'agit d'un square, d'un parc, d'une promenade ou d'un jardin n'est alors jamais posée. La multiplicité des appellations utilisées successivement (ou simultanément) pour désigner les Buttes-Chaumont prouve que les objectifs poursuivis par l'administration municipale et par les concepteurs sont restés ambigus et que le jardin n'a pas eu au départ de définition précise.

Ainsi, l'aménagement de la ceinture périphérique du parc pour la circulation des voitures montre bien que la notion de **promenade** était l'une des composantes majeures du programme. Mais promenade à cheval ou en voiture pour qui ?? Il n'y aura pas d'équipages dans le quartier car les *voies de luxe* qui étaient prévues en 1863 ne se sont pas développées. Tout au plus des rues et avenues pour une petite bourgeoisie d'employés qui se sont construites d'immeubles de haut de gamme moyen. De même, le « restaurant de premier ordre » composé selon une inspiration italienne ne trouvera pas sa clientèle dans le quartier. La « gentryfication » prévue ne s'est pas opérée et le jardin s'est orienté vers un usage social autre que celui qui était prévu à l'origine. Le paysage d'usines à cheminées fumantes qui forme le fond de décor des vues du parc au XIX^e siècle montre que le quartier s'est, au contraire, industrialisé.

Il faut souligner que, contrairement à la pratique des Anglais ou des Américains, il n'y a eu ici à l'origine aucune prise en compte de la population du quartier. Les références culturelles à la Rome antique tombent à plat dans un secteur d'habitat populaire. En revanche, rien n'est prévu pour les jeux collectifs ou familiaux qui étaient des éléments constitutifs des parcs urbains anglo-saxons. Les mouvements du terrain des Buttes-Chaumont ne se prêtaient pas facilement aux aménagements spécifiques de jeux français tels que paume, quilles, boules, barres et tout autre jeu de balles que l'on trouve dans les parcs britanniques (*cricket*). Mais on doit rappeler qu'alors, aucun jardin de Paris n'avait été doté de tels aménagements, y compris ceux dont la topographie s'y prêtait parfaitement. Il n'y eut aucun homme politique, aucun critique ou tout autre commentateur français pour souligner cette absence de programme social du jardin. La France démocratique et républicaine n'étaient pas aussi philanthropes que les nations anglo-saxonnes et finalement peu soucieuses des réalités de la vie sociale....

Le parc dont Edouard André était le principal responsable lui valut une reconnaissance internationale et ce fut pour lui le début d'une brillante carrière avec, dès 1867, la commande du parc de Sefton à Liverpool (voir fig. et) dessiné selon les principes mis en œuvre aux Buttes-Chaumont, mais sur un terrain moins mouvementé : on y reconnaît les mêmes types d'allées au large tracé courbe auxquelles les Anglais reprochaient, on l'a vu, leur allure de réseau ferroviaire... Plus tard, André changera sa manière pour un genre moins fleuri et moins orné qu'il diffusera dans son ouvrage sur l'Art des Jardins.

⇒ L'évolution des Buttes-Chaumont

L'évolution fonctionnelle suivra l'évolution sociale du quartier avec pour conséquence une mutation progressive des activités et des équipements. Le parc y perdra une partie de sa signification. D'autre part, le jardin au terrain fragile et aux rochers artificiels en équilibre instable est constamment en cours de restauration, réparation, avec interdiction de telle partie, fermeture de telle autre, abandon du belvédère, du lac asséché pendant des années. Tout cela entraîne des modifications d'usage, des déplacements de la fréquentation et des changements de vision, l'abandon de certains points de vue. La chronologie des interventions nous apprend, en effet, que le parc est d'une extrême fragilité, notamment climatique, et que sa création elle-même est scandée par de très nombreux accidents en cours de travaux... Des accidents accentuent la dégradation, tel cet incendie des pétroles mis en dépôt pendant la guerre de 1870, qui a calciné le banc de gypse du rocher. Ou le percement du métro qui accentue l'affaissement des terrains... Régulièrement depuis 130 ans, à peu près tous les vingt ans, son état est déclaré critique. Les rapports soulignent la situation catastrophique de l'ensemble en 1878, puis en 1910, en 1945, puis dans les années soixante. La sécurité qui n'est plus assurée, les visiteurs étrangers sont choqués par le mauvais état des lieux, etc ... En 1957, le jardin l'a échappé belle, puisqu'on envisagea alors des solutions drastiques : assécher le lac pour y installer un terrain de sport, détruire le Temple, ce qui montre que sa signification n'était plus comprise Pourtant, au cours de l'année précédente, le grand urbaniste Gaston Bardet avait fait étudier les Buttes-Chaumont par ses élèves de l'Institut international d'urbanisme appliqué, comme exemple d'un « *quartier réparti autour d'un parc* ».

C'est lorsqu'on envisage de détruire le temple qu'on prend conscience de la valeur historique du parc. Il semble qu'on puisse dater de ce moment la mise en route d'un processus de patrimonialisation qui n'a plus cessé de se préciser, sans toutefois qu'on aille jusqu'au classement.

⇒ Une histoire des usages sociaux

La succession des suggestions, sollicitations et demandes diverses au cours des 130 années d'existence du parc montrent une succession de phases dans les usages :

D'abord dans les années **1867-1890** : un **usage familial**, avec de nombreuses demandes d'exploitation de jeux pour enfants et de distractions éducatives, promenade dans des voitures tirées par des chiens ou des chèvres, vente de friandise et de petits jouets, usage de longues-vues... La promenade semble encore être l'utilisation la plus marquante. Le parc est visité par les étrangers comme haut lieu du pittoresque.

Il semble que dans les années **1890-1940**, un **usage collectif et social** se développe : les demandes sont désormais formulées pour des fêtes organisées au bénéfice de la caisse des écoles, caisse de solidarité. Ces innombrables associations locales (succès de la loi de 1901 !) demandent le droit de se réunir au jardin pour des manifestations en tout genre, par exemple la célébration de Marat ; ou encore la rencontre des orphéons locaux... Ces réunions ont un caractère festif qui l'emporte alors sur toutes les autres activités. Sans doute en raison de l'afflux des demandes, les autorisations sont étroitement limitées à partir de 1896 pour protéger le jardin.

On organise dans les pavillons, tous les dimanches après-midi de la belle saison, des concerts vocaux ou instrumentaux. ; ou des concours de pêche. On tente aussi, en vain, de retrouver l'exaltation technologique des Expositions Universelles en réutilisant les fontaines lumineuses électriques des expositions universelles dans la grotte ou sur le lac. Les organisateurs de spectacles qui ont obtenus des autorisations doivent ensuite régler les frais de remise en état. On voit apparaître les premières activités sportives souvent refusées (les vélocipèdes) : plus rarement accordées : ainsi le patinage lorsque la glace est assez épaisse.

Dans les demandes et réclamations de cette période, les usagers ne font jamais allusion à la beauté du parc et à son calme. C'est dans les réponses de l'administration, qui refuse nombre de manifestations, que cet aspect est évoqué. Il semble que le caractère de promenade soit abandonné par les riverains au profit d'une conception plus active.

Dans une **troisième phase (1940-1980)** les nouveaux usages ont un caractère **familial, récréatif et hygiéniste**, et ils portent surtout sur deux points :

- demande de suppression de toute circulation automobile pour assurer la sécurité des enfants
- demande d'aménagements pour enfants. Il ne s'agit plus de petits équipements, mais de véritables zones construites comme le « bain de sable des années quarante-cinquante, le terrain pour vélo ou patin à roulettes. Les écoles voudraient aussi utiliser le parc pour les cours de gymnastique. Puis viendra l'ère des terrains de jeux meublés avec des matériels industriels et colorés, mur ou grille d'es-calade, toboggans dans les années soixante-soixante-dix.

Aujourd'hui, la question des rollers et patinettes n'est pas nouvelle, tout comme le problème de l'utilisation du parc par des générations différentes. Les projets de fêtes et de concerts, ou de mises en lumière qui reviennent à la mode, sont aussi de vieilles affaires, bien connues, et les réponses de l'administration n'ont guère changé...Ce qui est nouveau, c'est qu'aujourd'hui, d'autres espaces de verdure proches (La villette par exemple) permettent ce genre d'activité et qu'on peut tenter de revenir à une acception patrimoniale plus stricte des Buttes-Chaumont tout en maintenant des usages conformes à la tradition. .

⇒ La fortune critique des Buttes-chaumont

Dirigé par Alphand, c'est André qui a réalisé le jardin en collaboration avec Barillet-Deschamps, horticulteur et déjà collaborateur d'Alphand. C'est à Bordeaux que Napoléon III avait remarqué le fleurissement exceptionnel organisé pour sa visite. Ce trait va donner son caractère propre au parc public français du Second Empire et provoquer ce que les contemporains appelaient la « renaissance du jardin paysager ». Barillet est ici assisté de Laforcade qui travaillera ensuite pour son propre compte. Quels sont les rôles respectifs d'André et de Barillet-Deschamps ? La question n'a pas à être traitée ici.

En revanche il faut rappeler que, pour certains commentateurs, cette « renaissance » est discutable, voire regrettable. Les créations de cette école du jardin pittoresque seraient désormais trop éloignées du naturel, recherchées, affectées, précieuses, « ornemanisées » selon le terme du temps, trop fleuries. On a beaucoup reproché à Barillet-Deschamps son goût éclectique, notamment la création des jardins éphémères de l'exposition Universelle de 1867 située au Champs de Mars : il y aurait abusé des corbeilles de mosaïciculture jugées d'un goût douteux et dont les couleurs furent traitées de *bariolage* dont on ne peut juger puisqu'il n'existe aucune image en couleur de ce jardin éphémère. Au

tournant du siècle, on regrettait que le jardiniste ait fait de l'horticulture la composante essentielle de l'art des jardins sous Napoléon III.

Barillet-Deschamps et André précisent ici ce qui constitue alors leur style : des pelouses en forme de grandes oves et ellipses soudés par des triangles aux côtés incurvés dits « chapeaux de gendarmes ». Des arbustes d'ornement à feuillages décoratifs colorés ou découpés s'installent sous des groupements d'arbres très réguliers, généralement circulaires. Les corbeilles de fleurs annuelles placées en tête des pelouses adoptent souvent la forme de rognons. Il semble qu'on ait peu exploité aux Buttes-Chaumont les variétés exotiques, telles les cannas acclimatés au Fleuriste municipal. En revanche, on voit au tournant du siècle des palmiers aujourd'hui disparus. Un apport postérieur ?

En revanche, André et Barillet-Deschamps sont restés toujours, voire de plus en plus, très modérés en matières de fabriques et de constructions. Barillet-Deschamps n'installait dans ses parcs que des petites constructions utiles, parfois maladroitement conçues, que les contemporains trouvaient dénuées de fantaisie et de sentiment et réduites au seul nécessaire. Ses kiosques néo-rustiques, héritiers de ceux de Thouin, étaient jugés « disgracieux » et ses bancs de faux branchages « peu accueillants ». Le parc des Buttes-Chaumont était néanmoins jugé comme leur chef d'œuvre, « le parc paysager de style pittoresque par excellence » (Ernest de Ganay, *La vie à la Campagne*, 15 mars 1911).

A la lecture des traités de paysagisme, on mesure difficilement la part respective qui revient à chacun des intervenants : Alphand, Barillet-Deschamps et Edouard André. Selon les commentateurs, la part de chacun est plus ou moins mise en valeur. Adolphe Alphand, l'organisateur et patron de l'opération, présentera comme son ouvrage le nouveau style de jardin urbain dans ses ouvrages successifs qui sont, par ailleurs, assez peu explicites ou théoriques et surtout descriptifs. Edouard André s'illustrera bientôt au Sefton Park de Liverpool, l'une des villes anglaises les plus industrielles de Grande-Bretagne. A la population des ouvriers du textile, il offre comme à Paris aux ouvriers de Belleville un paysage de féerie. Puis il se consacrera à des jardins de châteaux où il associera le parc paysager au jardin régulier, dans un nouveau genre d'éclectisme. Darcel, l'ingénieur municipal qui organise les interventions techniques n'est jamais cité parmi les concepteurs.

L'esprit de féerie qui a marqué la conception du jardin des Buttes-Chaumont disparaît rapidement. Le monde qui suit est désenchanté. C'est celui du retour à l'ordre, et le jardin connaît pendant la période 1890-1940 un renouveau des formes régulières et un développement de dessins inspirés des formes classiques. C'est le temps des reconstitutions et celui aussi des jardins cubistes ou Art- déco créés par Moreux ou Guevrekian. Le goput éclectique est bien passé.

Viendra le moment surréaliste. On cite toujours le chapitre du roman d'Aragon, *Le paysan de Paris* (1926) et son chapitre « Le sentiment de la nature aux Buttes-Chaumont », où le jardin apparaît au cours d'une promenade avec André Breton comme « *un mirage... Cette grande oasis dans un quartier populaire, zone louche où règne un fameux jour d'assassinats, cette aire folle née dans la tête d'un architecte du conflit de Jean-Jacques Rousseau et des conditions économiques de l'existence parisienne* ». Aragon a bien vu la contradiction qui existe entre ce parc luxueux (mais déjà décati) et la modeste vie d'un arrondissement populaire. La description du chapitre VII (ed. Gallimard, 1926, p. 168-172) qui est une sorte de délire topographique (d'un intérêt exclusivement littéraire) ne permet pas de deviner quels sentiments Aragon nourrissait véritablement pour le jardin en un moment où celui-ci était tout à fait oublié. Il y a autant d'ironie que de véritable tendresse dans cette méticuleuse description d'un monument parisien démodé.

Aujourd'hui, dans les très nombreux ouvrages consacrés à l'histoire des jardins, le parc des Buttes-Chaumont n'occupe pas une place importante et il est assez peu et mal étudié. Est-ce parce que son genre éclectique ne correspond plus au goût actuel qui, après un intérêt marqué pour l'éclectisme dans les années 70-80, s'est tourné vers des moments stylistiques plus « purs » ou des genres plus raffinés tel le style dit *Louis XVII* ?

Une autre raison d'une certaine désaffection tient sans doute à une ambiguïté de sens provoquée par les évolutions formelles et sociales. Parce qu'il est envahi par des installations et des aires de jeux sans rapport avec son histoire, on a aujourd'hui le plus grand mal à identifier les Buttes-Chaumont comme un jardin historique.

La question de l'authenticité est alors posée : la matière végétale a changé de dimension et d'aspect, de couleur et de forme. La matière construite elle-même a été très reprise (les ponts ont été reconstruits, le gypse naturel de l'origine est remplacé par le ciment, les rocailles sont mutilés). Il semble même que certains accessoires qu'on regarde comme caractéristiques, tels les garde-corps de ciment genre faux-bois, ne soient pas d'origine, mais soient introduits vers 1900 puisqu'on n'en trouve aucune trace auparavant.

Devant cet objet dont la signification est incertaine et l'authenticité difficile à évaluer, les historiens du

jardin semblent perplexes si l'on en juge par la rareté des commentaires qui lui sont consacrés.

a) Conclusion

On voit donc que la question d'une restauration du parc n'est pas simple. On pourrait même considérer qu'elle constitue un véritable cas d'école. Il faut répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure le jardin que nous connaissons aujourd'hui est-il celui qui avait été créé en 1867
- Comment identifier les végétaux grandis et vieillis, les plantes à fleurs ont changé d'aspect (arbustes désormais à fleurs doubles, couleurs plus vives des fleurs des corbeilles ...)
- Comment identifier, documenter et étudier les éléments construits et permanents qui constituent des repères chronologiques et topographiques sur les restaurants et les pavillons, les deux ponts et le temple. Leur retour à un état d'origine est relativement facile à retrouver. Il est plus difficile de reconstituer leurs abords
- évaluer les modifications successives qui correspondent à une évolution des usages sociaux plus qu'à une évolution du goût (guérites et nombreux éléments de jeux qui appartiennent à des strates très différentes)
- analyser la succession et la multiplicité des interventions techniques sur ce site désormais complètement artificiel ; une partie des objets simulacres qui ne semblent pas d'origine mais utilisés en substitution (faux rochers imitant une ancienne carrière, ciment faux-bois imitant des éléments en vrai bois) .

La problématique est donc assez complexe mais finalement elle peut sans doute se résumer à trois propositions qui nous ramènent à la Charte de Florence :

- Faut-il déterminer une période de référence pour une *restauration*, en s'appuyant sur les éléments sûrs (le bâti, les indications sur les plantations) ? Cette période de référence doit-elle être celle de la création ?
- Peut-on véritablement parler de différentes strates de l'histoire du jardin qui restent assez mal définies et principalement caractérisées par des additions de mobilier ?
- Doit-on renoncer à *restaurer* au sens strict du terme (celui que donne C. Brandi et qui est aujourd'hui généralement admis) et proposer une *réhabilitation* fondée sur la dynamique de l'évolution
- Enfin peut-on proposer une restauration *éclectique* qui préfère sélectionner des éléments de qualité appartenant à des périodes différentes et s'appuyer sur eux pour *réparer* le jardin?

II. III. Annexe 2 : Liste de la documentation d'archives disponible relative au parc des Buttes-Chaumont

A. Sources

a) 1 - Archives de Paris

VM 90/9 – Espaces verts, 1868-1928

VO NC/ 291 - 1862-1867

VO NC/ 292 – 1867-18 ??

Perrotin /10653/87 – Travaux, eau, alimentation 1894-1908

Perrotin /10653/95 - Accidents 1911-1914

Perrotin /10653/96 – Concerts, fêtes 1892-1913

Perrotin /10653/97 – Travaux – 1890-1894

Perrotin /10653/98 – Lacs , Poissons 1912-1921

Perrotin /10653/99 – Plans, 1911-1914 (consolidation de la grotte)

Perrotin /10653/110 —Travaux 1895-1898

Perrotin /10653/206 – Pont de briques (s.d.)

Perrotin /10653/267 – Eaux , réservoir 1858-1884

⇒ Fonds des parcs et jardins (Bagatelle) :

- 1304 W /119 (1) - Affaires diverses (1900-1974)
- 1304 W /119 (2) - Restauration du pont de briques dit pont des Suicidés
- 1304W/130(3)D Aménagements (1955-1968)
- 1304 W/115(3) – Reconstruction de la passerelle suspendue (1967-1973)
- 1304W/112 (5) – Concours pour la reconstruction de la passerelle
- 1304 W/118(8) – Affaires diverses
 - 1304 W/80(4)- Reconstruction de la passerelle et d'un groupe sanitaire souterrain
 - 1304 W/116(4) – Aménagement d'une patinoire (1955-68)
 - 1304 W/32(8) et 1304 W/ 21 (10) Kiosque à musique (1978)
 - 1304 W/ - 118(1) –Aménagements d'édifices divers 1877-1926)
 - 1304 W /113 (8) , 1304 W /115 ainsi que 1304 W /116(2) – Concessions et manifestations et manifestations (1768-1970)
 - 1304 W /113(6) – Livraison, surveillances et vente d'animaux aquatiques, canards et carpes (1875-1955)
 - 1304 W /113(7) - Permissions de pêche (1872-1898)- 1304 W /114(3) – Concerts (1897-1913)
 - 1304 W /114 (1) –Circulation des vélocipèdes
 - 1304 W /119 (2) – Affaires de police

Signalons que les archives de Paris devraient contenir *deux profils des abords du sommet de la falaise*, documents qui ont disparu des cartons depuis plusieurs années, semble-t-il).-

a) 2 – Bibliothèque administrative de la ville de Paris

⇒ Manuscrits : volumes reliés et 6 planches (actuellement inaccessibles pour raisons techniques)

1098-1899 – Concerts, fêtes, éclairage électrique , 1874-1926

1100-1101 - Décors, fêtes, feux d'artifices, manèges, attelages à ânes

Concessions des pavillons du Chemin de fer, du Lac et Puebla -

Projets pour illuminations

⇒ Dessins :

DA 1486 – Abris pour jardiniers (sans doute par Yovanne, 1966)

Da 1845, 1846,1847,1848,1849,1850 - Urinoirs et WC – projets

DA 1851 – Statue par Gossin (aigle attaquant un enfant)

DA 1852,1853,1854 – Logements des gardes

DA 1858-59 – Statues, socle et édicule

DA 1860-1862 – Restaurants, 1864 (?) : projets de couverture , dessin de garde corps en bois ou en métal

DA 1863 – Pavillon Puebla

DA 1865 – Maison du garde général - cheminées

B. Bibliographie⇒ Sources imprimées

Germaine Boué - *Les Buttes-Chaumont, notice descriptive*, Paris, 1867, (il existe une traduction en anglais)

M.L.D. - *Guide du promeneur*, Paris, 1867

M. Veron- *Les Buttes-Chaumont dédié au baron Haussmann*, Paris, 1868

William Robinson – *The parks, promenades and gardens of Paris*, Londres 1869

Charles Deslys – *Les Buttes-Chaumont*, s.d. (chanson)

Alphand, *Arboretum et fleuriste de la ville de Paris*

Barillet-Deschamps, *Les parcs et jardins au commencement du XX^e siècle*, l'Ecole Française, Paris, 19

Préfecture de la Seine – *Liste des végétaux remarquables des promenades de la ville de Paris et du département de la Seine*, Paris, 1933

Revue ARBRE ACTUEL – *Arbres de parcs, un patrimoine à gérer*

Edouard André – *Traité général de la composition des parcs et jardins*

Gilles Plazy-Arnaud Legrain – *Le parc des Buttes-Chaumont*

⇒ Articles :

César Daly in *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* – 1863, tome XXI – col. 249

Elie Abel Carrière, in *La revue horticole*, 1867

Doullay, « Le parc des Buttes-Chaumont », in *L'illustration*, premier semestre 1867, p. 311-314

La semaine des Constructeurs, n° 44, 12 mai 1877, p.525

Marius Petit, *Le Magasin pittoresque*, 1883, p. 91-92

Edouard André, « Liste des végétaux à planter dans le passage souterrain garni de roches » in *La revue horticole*, 1886

⇒ Travaux historiques

Pierre D'Espezel – « Sur les Buttes-Chaumont », in *Revue de Paris*, 15 juillet 1939

« Etat des travaux », in *Bulletin Municipal officiel de Paris*, 8 juillet 1957, p. 435-436

« Problèmes d'entretien et aménagement », in *Id°* - décembre 1959, p. 709-711

Francis Combes, « Le voyageur du métro aérien », in *Europe*, n° 741-742, 1991, p. 157-161

Louis-Marie Paquet, « Méthode de restauration des Buttes-Chaumont » in *Urbanisme végétal, Métropolis*, n° 98-97, 1992, p. 29-37 (compte rendu dans *Cahiers de l'IAURIF*, avril 1993, p. 151)

Colette di Mateo – Dossier « La restauration des jardins historiques », in *Monumental*, n° 4 /septembre 1993, p. 46-85

Pierre Wittmer, « Au jardin d'art », in *Le XIX^e arrondissement*, Paris, DAAVP, 1996, p. 59 - 66

C. Documentation graphique et photographique

BHVP – 30750 F° - Photographies de René Girard –

a) **Musée Carnavalet**

b) **Bibliothèque Nationale de France**

⇒ Bibliothèque D'Art et d'Archéologie

IV. V. Annexe 3 - Chronologie

Il n'est guère possible de faire un récit circonstancié des innombrables travaux qui se succèdent depuis que le jardin est ouvert au public . On se bornera donc ici à en faire, aussi complètement que possible, une chronologie.

A. A - Entretien et réparations

1869 – La cascade s'arrête brusquement. Premiers travaux de consolidation

1870 – Les sources naturelles qui alimentent la grotte se tarissent. Ce problème provoque un assèchement de la glaise du fond du ruisseau qui se gerce, se fend, et perd son eau.

1872 – Demande d'indemnités des habitants du quartier : des infiltrations d'eau ont lieu dans leurs propriétés

1870 – Du pétrole est mis en dépôt dans le lac. Il brûle à une date inconnue (pendant la Commune, lors des bombardements ?) : le gypse du rocher est calciné

1872 – Les riverains demandent l'ouverture d'une porte pour mettre en communication la rue d'Hautpoul et la rue de La Villette.

1874 – Réfection des bordures de caniveaux en ciment

1874 – Glissement d'une pelouse et projet pour la maintenir (photo..)

1875 – La peinture du pont du chemin de fer est déjà à refaire ; il s'y produit en outre des engorgements d'eaux pluviales

1875 19 et 20 mars D Rapport sur le mauvais état du parc que les touristes étrangers remarquent. Projet de consolidations nécessaires de la grotte, des murs et sentier de la falaise, pose **d'arceaux en fonte** autour des pelouses, réfection du radier de la petite rivière près de la grotte, achèvement des bordures de routes et des caniveaux en ciment (cette mention est biffée) (photo ...)

1876, 28 janvier - Projet de reconstruction d'un mur en maçonnerie de meulières pour revêtir les bancs de gypse laissés à découvert (photos ...). En raison des pluies, des gelées et des arrosages et des grandes chaleurs, le gypse se désagrège. Interdiction de la zone du pont et de la cascade

1876 - Des malfaçons sont observées dans la grotte.

1878 – Construction du kiosque à musique

1879 - Utilisation du béton aggloméré Duménil (grosse entreprise française de béton) pour réparer des maçonneries de meulière (on ne pas précise pas où a lieu cette réparation)

1881 – Consolidation dans le tunnel, fourniture de meulières, de fer forgé pour ancrs, de ciment de Boulogne et de ciment hydraulique

1882 – Erection de la colonne de Galilée, sorte d'obélisque en bronze coiffé d'une pendule et d'un thermomètre. Il sera éliminé dès 1887 car en trop mauvais état.

1882 – M. Fayart offre une fontaine monumentale expérimentale pour le parc (?) . Proposition qui semble sans suite

1885 – Effondrement du sol dans l'une des allées

1886 – Des fissures apparaissent dans la grotte, avec chutes de rocailles et de blocs. On envisage d'en interdire l'accès au public

1886-87 – Travaux de consolidation de la falaise par l'entreprise Lecardeur , spécialiste du rocaillage, et Barbleu, maçon. On mettra en place de la terre végétale dans les poches des rochers.

1888 - Eboulement dans la grotte. Le seul moyen d'y remédier est de favoriser le développement des plantes grimpantes (lierre). La où il existe, il n'y a pas de désagrégation. Les problèmes proviennent du gel/dégel : après chaque dégel, la masse du gypse mise à nu se délite et on doit faire tomber les parties menaçantes.

1890- L'entreprise de rocaillage artistique est chargée de réparations à la grotte

1890 – Affaissement de terrain sur les rues Fessart et de Crimée. Des blocs de meulière se détachent sous le pont de briques et tombent sur la pelouse du lac. Réparations en maçonnerie de meulière et ciment de portland avec enduit de même ciment dans la grande grotte, « *en imitation de carrière* ».

1892 – Réparation de la passerelle suspendue, qui est une véritable reconstruction dont la célèbre entreprise Arnodin, spécialiste des ponts suspendus, obtient la commande. Le marché précise que les fils seront inoxydables. L'entreprise Lecardeur assure les travaux de maçonnerie

1892 – Réparation du tunnel du chemin de fer

1893 – Réparation au pont Fessard

1893 – Les riverains demandent l'ouverture d'une porte dans l'axe de la rue des Alouettes. Refus.

1893 – Le pont du chemin de fer (pont biais d'ouverture irrégulière) est en mauvais état. Relevé des avaries

1893 – Consolidation des rochers dans la grotte : maçonnerie de meulière poreuse, fer carré en T et fer pour agrafes, ciment de Vassy et de Portland

1894 – Pose d'une clôture en fil de fer aux abords de la passerelle du chemin de fer (risque d'accidents) selon le modèle suivant : des potelets garnis de 5 fils de fer.

1895 – Réparations à la cascade : il faut éviter que l'eau ne pénètre dans le sol de la grotte.

Devis de réparation : maçonnerie de meulière et ciment de Portland et Vassy, ancrés de fer.

1895 – Projet d'installation de fontaines lumineuses au Buttes-Chaumont provenant du Champs de Mars (expo 1889 ?). La topographie est malaisée et il est inutile d'installer l'éclairage dans le lac qui est en contrebas : l'effet serait perdu. En outre, des essais conduits en 1894-96 prouvent que le courant électrique est insuffisant.

1896 – Contrat passé avec Lecardeur pour la réparation des rochers et du ravin de la petite rivière de la cascade qui se désagrège.

1896 – Plan général des évacuations d'eau autour du lac. Construction de puisards.

1897 - Une nouvelle porte est ouverte rue Botzaris et un nouveau sentier tracé pour y accéder (photos)

1897 – Réparations au radier du lac en béton (au ciment de Portland, dosage de 650 kg. par mètre cube de caillou et sable)

1897 – Pose de grilles sur le parapet du pont de briques, pour prévenir les suicides. Il ne faut pas surcharger le pont déjà fragile (photo n°)

1898 – Glissement de terrain sur la route et pelouse dite « de Glissement », avec chutes d'arbres

1898 – La grille de clôture se déverse sur la rue de Crimée, d'où affaissement des murs qu'il faut relever

1898- On décide la consolidation de la falaise nord-est sur un front de 40 m. de large

1899 - Un appel d'offre est lancé pour cette consolidation qui précise le cahier des charges :

TRAVAUX DE MAÇONNERIE ET DE ROCAILLAGE ARTISTIQUE À EXÉCUTER POUR LA CONSOLIDATION DE LA FACE NORD-EST DU ROCHER DE LA SYBILLE AU PARC DES BUTTES-CHAUMONT

Matériaux : ciment de Vassy et de Portland ; meulière homogène très poreuse, lavée, teintée s'il y a lieu (pas de cavités contenant de la terre)

- *Sonder le gypse*

- *Faire tomber les parties désagrégées et nettoyeur à vif*

- *Maçonnerie avec mortier : les assises extérieures devront représenter les anciens lits de carrière ; les lits horizontaux seront marqués de façon à former des joints irréguliers ; les joints verticaux seront dessinés dans le rocaillage de façon à former des blocs de volume irrégulier et de sorte qu'ils se découpent avec la plus grande diversité possible.*

- *Des chaînages et des ancrages nombreux assureront la solidarité de l'ancien rocher avec le masque artificiel. Les fers seront scellés dans l'ensemble.*

- *Des drainages verticaux en tuyaux environnés de pierre cassées posées à la main seront placés au raccordement des maçonneries avec le rocher naturel. Leurs débouchés se fera par des barbacanes soit sur la face du masque, soit dans les poches réservées dans le rocaillage pour la plantation d'arbustes.*

- *Des poches seront placées dans la face du rocaillage en nombre assez restreint ; elles seront de petite dimension, assez profonde pour permettre la végétation de quelques arbustes, plantes de roche...*
- *Quand les maçonneries auront atteint le sommet de la falaise, les enduits y seront commencés et continués en descendant. Ces enduits exécutés en ciment de Portland seront grossiers, non lissés et teintés de façon à reproduire des parties précédemment consolidées aux abords du pont de briques, prises comme types.*

1899 - Les fontis qui se sont produits le 16 avril 1897 dans le radier provoquent un manque d'eau dans le lac et la formation de mauvaises odeurs. Projet de réparation (photo n°)

1900 – On envisage une restauration générale du parc pour l'Exposition universelle de 1900 (apparemment sans suite)

1900 - Projet d'installation de fontaines lumineuses dans la cascade (réutilisation du matériel de l'exposition de 1900 ?). Abandon du projet *qui détruirait le naturel et le pittoresque de la chute d'eau*, et qui attirerait une affluence dangereuse. Par ailleurs, difficultés à trouver le bon sol pour installer les équipements électriques.

1901 - Commande de garde-corps en ciment imitation bois pour remplacer les barrières de bois. Commandes à deux fournisseurs, Combaz et Chassin qui présentent leurs modèles de faux-bois rustiques (photos n°)

1903 – Projet de *convertissement en pavage de pierre (grès de 10x16) du pavage de bois de la route Fessart-Secrétan*. Le bois est glissant et provoque la chute des chevaux et la circulation importante use le bois.

1904 – Réparation importante de la grotte et création d'un échafaudage, dit pylône mobile, spécialement étudié par la Société des ateliers de Montreuil .

1904 – Une note dénonce le très mauvais état général du jardin. La dégradation est totale car les piliers des carrières se sont effondrés, ce qui a provoqué un dépérissement des massifs dégarnis et maladifs. La réparation ne sera pas toujours possible et il faut envisager une reconstruction partielle. Les travaux nécessaires sont classés par ordre d'urgence décroissante :

1 - refaire le radier sud-est percé de fontis qui assèchent le lac

2 - refaire la grotte interdite au public

3 - la terre est usée par les racines. Il faut prévoir un défonçage profond et remplacer la terre, puis planter des jeunes végétaux

2 - la route du Glissement est à consolider et les moyens mis en œuvre jusque là n'ont pas été efficaces

3 – le pont du chemin de fer en métal est à repeindre ; la corrosion est importante

4 - les avenues Bolivar, Alouettes, Michal et Crimée sont à refaire : bordures, pavement des caniveaux, empièchement des chaussées, conduites d'eau

5 - les allées piétonnes sablées sont à décaper, le mâchefer à rétablir et sabler, des escaliers en ciment à construire lorsque la pente est trop forte, en remplacement des escaliers de bois

6 - le pont métallique rouille et ses culées en maçonnerie sont bouleversées ; il ne présente plus aucune sécurité et doit être reconstruit

7 - la rivière de la petite cascade perd son eau ; il faut refaire son ravin en béton armé

8 - le rocher et l'aiguille sont à refaire

9 – le radier nord du lac est à rétablir .

Aucune suite ne semble avoir été donnée à cette note alarmiste.

1905-6 – Réfection du tunnel du pont du chemin de fer

1906 – Proposition pour revêtir d'asphalte la rue Fessart-Secrétan, sur la fondation de béton existante. Réponse : le goudronnage ne rendrait pas la chaussée pentue moins glissante. Il faut attendre que soient terminés les travaux du métro qui ont bouleversé les sols.

1909 – Remplacement des urinoirs gratuits, mal tenus et dangereux, par trois urinoirs payants

1909-10 – Construction de kiosques de transformation électrique selon le modèle proposé par Formigé, architecte des promenades (Formigé est célèbre pour avoir dessiné les éléments construits du métro aérien)

1911 – Le public vole et dégrade les plantations : il faut doubler les grilles par un grillage serré car on arrache les plantes en glissant des crochets entre les barreaux.

13-13 – Réfection des routes, bordures, trottoirs, remaniement complet des caniveaux

13-14 1912-13 – Restauration du pont du Général San Martin

1913 – Pose d'une grille de clôture : grillage ondulé en fer rond galvanisé n° 18, à mailles de 50m/m, à festons par le haut, de 1,5 m de hauteur (grillette de Paris)

1914 – Installation du chauffage au pavillon de l'Ingénieur

1914 – Création d'une allée au rond-point Bolivar pour éviter que les enfants ne traversent les pelouses derrière le pavillon Puebla (du pavillon Puebla à la porte Fessart ?)

1917 – Travaux de réfection du pont suspendu (remplacement du platelage)

1917 – Demande de création d'un poste de transformation électrique – Refus du jardinier principal : *« En principe, nous sommes opposés à l'installation dans les promenades d'édicules de tout genre, presque toujours dépourvus d'esthétique. ...Si l'on y prend garde on aura bientôt établi tout au pourtour une ligne d'édifices qui enlèveront à cette promenade le caractère que son auteur lui a créé »*. Un désaccord semble s'établir entre l'Architecte des promenades, Formigé, qui dessine le poste de transformation, et l'Inspecteur général des promenades qui en refuse le principe.

1924 – Suppression des water-closets près de la porte Armand-Carrel

1925 – Projet d'un abri pour les cantonniers (vétuste et étayé depuis 17 ans) en face de la rue d'Hautpoul, par l'architecte Ollivier (photo du bleu n°)

1926 – Construction d'un mur de soutènement de la pelouse et la route du Glissement (photo n°)

1926 – Remplacement d'une pile de fonte du pont du chemin de fer par une pile de pierre ; peinture du métal

1926 – Expertise du pont San Martin et de la passerelle suspendue – Bon état général

1930 – Travaux de réfections intérieures au pavillon Weber

1931 – Elargissement de la terrasse du chalet Bébé

1945 – Aménagement de deux emplacements de jeux pour enfants avec « bains de sable »

1946 – Installation de trois fontaines qui s'ajoutent aux cinq existantes

1946 – Le jardin a été dégradé par les allemands : kiosque à musique croulant, chaises ruinées, circulations ravinées, lac asséché ...Il faut prévoir de gros travaux.

1946 - Réfection d'une façade neuve et moderne au « Castelet » (guignol ?)

1947 – Projet de construction d'un jardin d'enfants avec « bain de sable » près de la pointe Botzaris (très architecturé, genre Art Déco symétrique, dans le style de J.C. Moreux)

1950 – Projet de plantation de cinq cèdres du Liban pour dissimuler la vue de la voie de chemin de fer depuis le pavillon Weber

1953 – Réfection des escaliers du pavillon Puebla

1956 – Installation de jeux avenue de la Cascade

1956 – Dossier faisant état du mauvais état général du parc : lac asséché, temple de la Sybille en voie d'écroulement et interdit, grotte interdite, pont suspendu interdit.

On envisage alors d'assécher le lac pour y créer des pelouses ou un terrain de sport ainsi que de détruire le temple et d'installer des bancs au belvédère. Finalement, on prend la décision de restaurer le temple car il *« caractérise une époque dans le style du jardin »*.

1958 – La grotte est interdite au public en raison d'effondrement

1959 – Consolidation du radier avec plan de situation des fissures du bief des bateaux.

1962 – Il faut chercher des solutions pour assurer la liaison entre les massifs de gypse ; le 5 octobre, note sur la reconstruction du Belvédère. La réfection totale du radier s'impose **après la restauration d'il y a cinquante ans (?)**

1964 – Aménagement d'un jardin d'enfants avenue de la Grotte avec manège circulaire, gradine d'escalade, bac à sable, balançoire, village sioux, toboggan

1964 – Projets d'accès directs pour les véhicules vers les trois pavillons commerciaux, Lac, Puebla et Weber

1966 – Construction d'un abri rustique en pan de bois et chaume (visé et accepté par la Commission des Sites) signé Jean Yovanne, près de l'aire de jeu et de patinage (actuellement en place).

1968 – Réfection du radier et ouverture du concours pour la reconstruction de la passerelle

1969 – Reconstruction du local des jardiniers, vétuste et insuffisant,

sur la rue de Crimée

1971 – Suppression des vespasiennes côté rue Manin et près du pavillon du Lac

1972 – Reconstruction de la passerelle. Habillage des piliers côté Ile, en partie supérieure avec Stucanet ou similaire, en partie inférieure en moellons ou meulière revêtus de faux-ciment (1d° du côté du restaurant)

1974 - Demande de goudronnage des sols pour les vélos, poussette et patins à roulettes. Refus de revêtir les petites allées intérieures pour « *conserver un aspect naturel* ».

⇒ Après 1974, les archives sont conservées dans les services (voir dossier distribué par la ville de Paris)

B. B - L'évolution des usages sociaux

Comme pour les réparations, nous donnons ici une chronologie des multiples usages sociaux simultanés ou successifs et des propositions qui ont été faites pour créer de nouvelles pratiques permanentes ou occasionnelles.

1863 – Demande de concession d'un restaurant accompagnée d'une recommandation de la princesse Charlotte Bonaparte

1868 - Bail du pavillon du Lac pour un Restaurant de premier ordre

1870 - Bail du café du pavillon du Chemin de fer (Weber) accompagné d'une description complète signée par l'architecte Davioud

1871 – Pendant les derniers jours de la Commune, les communards réfugiés aux Buttes-Chaumont sont bombardés depuis Montmartre. C'est sans doute alors que le pétrole qui y avait été entreposé a pris feu

1872 – Permissions de pêche accordées moyennant redevance, comme aux bois de Boulogne et de Vincennes. Les pêcheurs assurent la tranquillité du jardin en empêchant *les troupes d'enfants en vagabondage* de poursuivre les canards.

1874 – Demande de concessions pour vente de gaufres et pour l'installation d'une longue-vue

1876 – Demande d'autorisation d'exploiter une voiture traînée par des chiens

1878 – Demande d'autorisation d'exercer dans le parc la profession d'interprète

1878 – Demande d'autorisation d'installer un instrument d'optique

1879 – Demande d'autorisation de construire un chalet pour vendre des pâtisseries

1879 – Plaintes contre les maraudeurs qui volent les plantes

1882 – Demande d'autorisation d'exploiter une voiture traînée par des chèvres

1886 – Vente aux halles de l'excédent d'animaux aquatiques (canards)

1887 – Demande d'autorisation de vendre du lait

1887 – Demande d'autorisation de montrer des marionnettes

1888 – Plaintes contre la malpropreté de l'escalier du rocher, qui sert d'urinoir et de dépôt d'ordures

1888 – Demande d'autorisation de faire traverser le lac

1888 – Installation d'un manège de chevaux de bois (provenant de la place des Vosges)

1889 – Demande d'autorisation d'exploiter une lanterne magique

La plupart de ces demandes sont refusées ou soumises à des conditions, notamment quant à leur aspect : ainsi, le chalet pour la vente de gaufres sera de forme et de dimensions acceptées.

1892 – Plaintes contre les poussières de l'été. Arrosages plus fréquents à prévoir

1892 – Agrandissement du pavillon de la butte de Puebla (la brasserie) d'un corps arrière et divers travaux : fermeture de la terrasse du premier étage par des panneaux de bois découpé (par Albert Julien, plan et élévation), élargissement de la terrasse, éclairage au gaz d'acétylène, bitumage du dallage de la terrasse, réparation des rochers des escaliers.

1892 – Autorisation d'organiser dans le parc le 3 juillet, la fête des écoles de l'arrondissement à la condition de respecter les plantations. Le feu d'artifice est permis à conditions d'interdire le pont suspendu et l'accès au rocher de la Sybille. Le 7 août, autorisation pour la fête de *la Société laïque d'appui fraternel*.

1893 - Réparation du pavillon du Lac qui doit être consolidé et étayé en raison d'affaissements (signé Formigé)

1894 – Livraison de charbon à l'usine d'électricité du parc qui alimente l'éclairage

1894 – Demande d'autorisation pour l'installation dans le parc d'un atelier de photographie, et d'un salon de tir

1895 – Projet d'installer aux Buttes-Chaumont les fontaines lumineuses de l'Expo de 1889 situées au Champs de Mars (dégager la place pour l'expo de 1900). Le lac est trop en contrebas, et l'effet serait perdu. Les essais conduits de 1894 à 1896 montrent en outre que le courant électrique est insuffisant

1895 – Plaintes du public contre le concessionnaire de la location des sièges qui augmentent les prix les jours de fête. Il devra reverser le surplus à la Caisse des Ecoles.

1895 – Demande d'autorisation de patinage à glace sur le lac. Accordée jusqu'à 11h.30 du soir, si la glace a 0,07 m. d'épaisseur

1896 - M. Tarartre, entrepreneur de fêtes publiques, devra payer le remplacement des fils de fer galvanisé, les pieds en fonte d'un banc, et la réfection des pelouses et corbeilles dégradées par le public

A partir de 1896, la Ville de Paris refuse toute autorisation de fête dans les parcs de Montsouris et des Buttes-Chaumont

1896 – Un nouveau bateau est acheté pour le lac (payé 350 f.)

1897 – Concession accordée pour un manège de chevaux de bois (supprimé en 1970)

1900 – Des cours de topographie pratique sont donnés dans le parc

1900 - Demande d'autorisation d'installer des bains-douches

1900 – Autorisation de tenir des « concerts vocaux » du 18 mai au 1 octobre, les dimanches et fêtes au pavillon du Chemin de fer, à la condition de veiller à la tranquillité des promeneurs : les concerts devront se tenir à l'intérieur ; un service d'ordre veillera à ce qu'il n'y ait pas de scandale, les programmes devront être visés par le Ministère de l'Instruction publique et le Commissariat de Police.

1903 – Autorisation de concert donnée à l'Harmonie de Belleville les dimanches au Chalet du Chemin de fer

1903 – Demande d'installation d'un manège à vélo

1905 – Demande d'installation d'un carrousel mécanique

1905 - Autorisation donnée de « vendre du panier » (?) dans le parc

1906 – Autorisation donnée pour les concerts de la musique militaire du Matin, quotidien (journal ?), sous le portique ouvert du pavillon du Chemin de fer, le dimanche de 4h à 5h. Mêmes autorisations pour les Harmonies des quatre arrondissements voisins, l'orchestre Lacoste, etc..

1906 – Prise de vues cinématographiques autorisées dans le parc

1906 – Demande de concession de vente de jouets et confiserie

1907 – Demande d'autorisation d'installer un cinématographe

1907 – Autorisation de concert en soirée les dimanches et fêtes au pavillon de Ceinture (Puebla)

Ces autorisations de musique se renouvellent jusqu'en 1913 mais on notera qu'elles ne concernent jamais le Restaurant de l'ordre, le chalet du Lac.

1914 – Arrêt sur image : le Baedeker de l'année décrit le parc, s'intéressant particulièrement aux 8 statues de bronze qui ornaient le parc et qui ont toutes disparu. Il indique qu'on peut traverser le lac pour 5 centimes, mentionne l'existence d'un café-restaurant et signale qu'il y a des concerts de musique militaire les dimanche et jeudis en été.

1918 – Les tirailleurs postés dans le parc protestent : on leur a interdit d'y cultiver des salades près

du temple

1925 – Autorisation pour un gala de bienfaisance destiné aux pupilles de la Nation : *La fête au village*, fête régionaliste où chaque province est représentée par son amicale avec danses folkloriques, jeux, comédies. Malgré les dégâts occasionnés aux pelouses l'autorisation sera accordée l'année suivante pour *offrir une fête à un quartier un peu déshérité*

1937 – Le Comité du Front populaire est autorisé à organiser une cérémonie d'hommage à la mémoire de Marat, autour de la statue installée dans le parc depuis 1883

1943 – Les membres du Touring-club se plaignent de la sonnerie du Guignol, trop fréquente, qui trouble la tranquillité du parc

1944 – Concession pour des chevaux hygiéniques (avec bascules à ressort)

1945 – Récupération des chutes de buis pour le curé de la paroisse Saint-Georges à l'occasion de la fête des rameaux

1945 – Aménagements de deux emplacements pour les enfants avec bain de sable . Mais refus d'ouvrir les pelouses par crainte de leurs dégradations. On invoque leur fragilité due à leur pente

1947 – Projet pour un jardin d'enfants près de la porte Botzaris, très architecturé et symétrique, genre art déco tardif, (style J.C.Moreux) - sans suite

1950 – Autre projet pour un bain de sable non localisé

1953 – Plaintes contre les poussières que les arrosages quotidiens par machines (venues en 1946 du Bois de Boulogne) ne permettent pas de réduire

1953 – Plaintes contre le stationnement dans le parc (autorisés pour seulement 6 voitures par éta-blisement commercial)

1953 - Demande de gratuité des chaises pour les « économiquement faibles »

1955 – On élimine les canards de Barbarie, cette espèce étant peu gracieuse et trop familière (entraîne les enfants à courir sur les pelouses). D'autre part, ils sont souvent volés par le public. Ils seront servis à la cantine

1955 -Modification du règlement du 30-10- 1930 : la vitesse de la circulation fixée à 8 km. à l'heure, c'est-à-dire la vitesse d'un cheval au pas, est portée à 15 km.

1956 – Fermeture de la passerelle suspendue

1956 – Installation de jeux avenue de la Cascade : toboggan pour les 2-6 ans , agrès pour les 6-10 ans

1957 – On envisage de fermer le jardin tant son état est désastreux : voir le Figaro Littéraire du 14 juillet 1959

1957 – Demandes d'autorisation d'utiliser vélos et patins à roulettes On envisage d'autoriser le fond du lac alors asséché .

1958 – Projet de piste pour patin à roulettes

1959 – Jeu de boules autorisé près de la rue Botzaris

1959 - Projet de mise en place d'une statue de Dutheil (une femme nue) près du ruisseau, proposée par le Musée d'Art Moderne (autre emplacement : square de la porte de Saint-Cloud)

1959 – Aménagement d'un jardin d'enfant porte de Crimée avec bac à sable de 356 mètres carrés –(quelques photos d'amateur conservées dans la boîte d'archives montrent la foule des jours fériés)

1960 –Demande de piste cyclable

1962 – Aménagement d'une piste pour le patin à roulettes près du pavillon Puebla

1964 – Projet d'accès directs pour les voitures aux trois pavillons commerciaux.

1965 – On rehausse le garde-corps du pont de briques à 1,80 m. sur le pont de briques. Depuis la création du parc, 27 suicides se sont produits, avec une recrudescence récente.

1968 – Aménagement d'un jardin d'enfants près du kiosque à musique avec bac à sable

1968 –Demande de suppression de la circulation automobile dans le parc

1969 – Demande de concession pour balançoires et chalets de vente

1969 – Demande d'aménagement d'aires de jeu. Refus : il y en a déjà

1969 - Demande d'autorisation pour la navigation de maquettes : refus car il n'y a pas de margelle et les berges sont dangereuses.

1969 - Demande d'autorisation de circuler à vélo : refus car il y a trop de voitures et la pente est trop forte

1970 – Plaintes contre la divagation de chiens et de chats affamés qui blessent les visiteurs et mangent les oiseaux

1970 - Les enseignants demandent la création de zones asphaltées pour organiser des séances d'éducation physique. Refus : ces séances troubleraient la tranquillité du parc

1970 – Plaintes contre la multiplication des agressions sexuelles

1970 – Réclamation pour la réouverture du pont suspendu

1970 – Demande d'extension du pavillon du Chemin de fer (devenu Weber)

1970 – Demande de la suppression de la circulation automobile dans le parc

1971 – La gratuité des chaises a entraîné leur disparition. Il manque désormais des places assises

1971 – Les toilettes sont supprimées près du pavillon du Lac (expositionnistes)

1971 – Plaintes des riverains : les enfants qui jouent au ballon abîment les pelouses

1973 – On s'est baigné le 1er juillet et les gardiens n'ont pu maintenir l'ordre . Les pelouses ont été saccagées

1973 – autorisation du concours de pêche du 17 juin, selon la tradition qui doit être maintenue

1974 – Demande de suppression de la circulation automobile (sauf desserte des restaurants). Refus : la circulation est limitée à 15 km. heure et interdite aux véhicules de plus de trois tonnes. Une seule voie (l'allée du général San-Martin) est ouverte à la circulation générale. Les nuisances sont donc limitées.

A partir de 1974, les archives ne sont plus déposées